

Avec la crise, le papier recyclé a perdu la moitié de sa valeur

ÉCHALLENS

Les responsables de la déchetterie sont confrontés au problème de la valorisation des déchets récoltés. Mais cela ne remet pas en cause le concept.

SYLVAIN MULLER

Qui aurait pensé que la crise aurait des conséquences pour les déchetteries? Celle d'Echallens, souvent citée en exemple, en est pourtant la preuve. «Il y a quelques mois, on nous rachetait le papier et le carton aux alentours de 40 francs la tonne, se souvient le municipal Jean-Marc Decrauzat. Aujourd'hui, on touche encore 20 francs par tonne de papier, mais on doit désormais payer 30 francs pour évacuer chaque tonne de carton.»

L'absence de débouchés pour les produits recyclés explique la situation. «L'industrie en général souffre, et la diminution de la publicité fait maigrir les journaux et donc la consommation de papier recyclé», analyse le municipal challenois, qui est également membre des conseils d'administration de Valorsa et de Tridel, deux sociétés actives dans la filière d'élimination des déchets.

Le prix du carburant

Depuis l'inauguration de la déchetterie en 2004, les responsables ont pris l'habitude de composer avec les variations de prix et de chercher les meilleures solutions. «Nous travaillons désormais avec des tarifs fixés un mois à l'avance, observe



BILAN Selon Jean-Marc Decrauzat, municipal, les diminutions de prix ne risquent pas de mettre en péril le principe de la déchetterie. La valorisation des déchets a représenté pour la commune, l'an passé, un montant de 40 000 francs. ÉCHALLENS, LE 11 FÉVRIER 2008

Jean-Marc Decrauzat. La hausse du prix des carburants pèse aussi sur les coûts, mais on trouve de nouvelles solutions. L'utilisation d'une benne compactante pour les plastiques a permis de doubler le tonnage récupéré par benne, tandis que la broyeuse que nous avons acquise pour le Sagex nous permet de diminuer de trente fois le volume de ces déchets.»

Ces diminutions de prix ne risquent toutefois pas de mettre en péril le principe de la déchetterie. «La valorisation des déchets a représenté pour Echallens, l'an passé, un montant total de 40 000 francs. Donc, même si cette somme disparaissait totalement, ça ne présenterait pas un problème pour les finances communales. La création d'une déchetterie a pour

but d'améliorer le bilan écologique. La dimension financière est un objectif secondaire. De ce point de vue, et grâce à l'introduction parallèle de la taxe au sac, nous sommes très fiers d'avoir réussi à faire baisser de moitié notre tonnage d'incinérables.»

Pour Echallens et ses 5000 habitants, le coût annuel total de l'élimination des déchets avoi-

sine les 600 000 francs. Une somme dont un tiers est pris en charge par la taxe au sac introduite le 1er janvier 2007. «L'opération globale reste donc un succès, se félicite Jean-Marc Decrauzat. Et même s'il y a parfois des petits réglages à effectuer, il est hors de question de demander à nos concitoyens de changer les bonnes habitudes qu'ils ont prises.» ■